

## **PARTENARIAT UE-AFRIQUE SUR L'ENERGIE, UNE PERSPECTIVE DE LA SOCIETE CIVILE AFRICAINE**

### **I- Une situation énergétique ambiguë au vu du potentiel africain.**

50 années après les indépendances, L'Afrique s'interroge vis-à-vis de son développement et de son intégration à l'économie mondiale au vu du potentiel en termes de ressources énergétiques et de ressources naturelles dont elle dispose.

Le constat est que les politiques en place n'ont pas mis un accent sur ce sur quoi l'Afrique présentait un réel avantage comparatif, mais sont restés à la solde des anciennes puissances coloniales, fondant leurs économies pour la satisfaction des intérêts de ces derniers et refusant de penser à long terme sur leur développement technologique, leur sécurité énergétique et leur industrialisation.

L'Afrique pèse à peine 1% du commerce mondial et reste le continent avec le moins d'investissements de capitaux, minée par la corruption et l'absence de transparence sur des secteurs telles les industries extractives ainsi que des guerres internes favorisées par les multinationales à la conquête des ressources naturelles. Le secteur énergétique mis en place depuis l'indépendance est tourné vers la production des biens destinés au marché extérieur et non adapté aux industries locales.

Pour pallier à cette situation, les nouveaux leaders africains tentent d'entrer en partenariat avec l'UE qui s'est engagée à contribuer significativement à la réduction des émissions des gaz à effet de serre dont elle porte historiquement la responsabilité avec les autres pays dits développés.

Ce partenariat soulève quand même quelques questions au vu de la différence de poids économique et financier des deux partenaires. Quelles peuvent être les conséquences d'un tel partenariat sur le développement de l'Afrique et l'atteinte des OMD ? Quelle est la garantie que l'UE ne va pas chercher seulement à faire de l'Afrique son grenier de matières premières énergétiques comme traditionnellement ? Existe-il réellement des opportunités pour l'industrialisation de l'Afrique et l'accès à une énergie propre et sécurisée ? Dans quelles mesures les politiques européennes en matière de biocarburant peuvent-elle avoir une incidence sur le développement du continent ?

### **II- Situation des infrastructures et de la gouvernance énergétiques**

Les infrastructures énergétiques en Afrique sont vieillissantes. Les centrales hydroélectriques datent de plusieurs décennies et sont mal entretenues. Du coup on assiste à un déficit réel de l'énergie, ce qui se traduit par de nombreux délestages et la rationalisation de l'électricité dans la plupart des pays. Cette précarité est fatale pour le développement économique puisqu'elle constitue un frein à l'investissement privé, et oblige les entreprises en place à s'acheter chacune un groupe électrogène pour pallier aux coupures intempestives de courant.

En zone rurale la moyenne de l'accès à l'électricité est loin d'être éloquent. Dans un pays comme la RDC qui a le meilleur réseau hydrique du continent africain, seul 1% de la zone rurale a accès à l'énergie.

S'agissant de la gouvernance énergétique, on note presque partout l'absence d'une politique nationale de l'énergie. Le secteur de l'électricité est souvent légiféré et règlementé bien que présentant une forme de monopole, mais les autres types d'énergies restent dans l'informel. Cette situation n'arrange pas les choses puisqu'elle freine le développement des autres formes d'énergies. Pourtant le continent dispose d'un avantage comparatif certain pour ce qui est des énergies renouvelables. Seulement, l'absence de mesures incitatives et de politiques de financement pour l'investissement dans le secteur du renouvelable ne favorisent pas l'initiative privée africaine.

### III- Les opportunités du partenariat UE-Afrique

L'Afrique et l'UE ont mis en place un partenariat sur l'énergie qui est un cadre à long terme de dialogue politique et de coopération stratégique en matière d'énergie. Le but de ce partenariat est d'assurer l'accès et la sécurité énergétique aux deux parties et relever les défis énergétiques du 21<sup>e</sup> siècle. Ce partenariat fait parti d'un cadre plus large qui est le partenariat UE-Afrique, notamment en matière d'infrastructures.

Plus spécifiquement, non seulement l'UE devra se mettre à l'abri des chocs du marché de l'énergie, mais elle devra ainsi pouvoir avoir accès à plus d'énergie propre. L'Afrique pour sa part devra améliorer l'accès de ses citoyens aux services énergétiques et pouvoir disposer d'avantage d'énergie pour son développement industriel. Aussi l'UE devra travailler dans le sens de la mobilisation des financements à différents niveaux pour les infrastructures y afférentes et pour le développement des énergies avec un accent sur les énergies renouvelables dont la biomasse, le solaire, l'éolienne, l'hydroélectricité et le thermal. Mais voyons comment chaque type d'énergie peut contribuer ou non au développement de l'Afrique.

### IV- Les différents types d'énergies et leurs possibles contribution au développement de l'Afrique.

#### *L'énergie solaire*

Le potentiel solaire en Afrique est inestimable. De grands projets de production et d'exportation de l'énergie solaire de l'Afrique vers l'Europe sont prévus. Ceci permettra à l'Europe d'envisager une partie de sa sécurité énergétique. Pour l'Afrique cela permettra d'avoir accès aux infrastructures de qualité et de développer une nouvelle source de revenus.

Selon la disponibilité des financements et des conditions d'accès, des initiatives privées locales pourraient voir le jour et s'arrimer à cette initiative. Même des paysans pourraient se reconvertir et devenir des fournisseurs d'électricité. De larges portions du Sahel ou du Sahara pourraient ainsi être revalorisées. L'augmentation des investissements européens sur le matériel solaire permettrait aux compagnies productrices d'amortir rapidement leurs investissements, de réduire leurs coûts de production et de réduire ensuite les prix sur le marché pour les rendre désormais abordables aux africains.

#### *La biomasse*

L'UE a décidé de substituer d'ici 2020, jusqu'à 20% du carburant fossile pour l'énergie propre dans le transport, notamment avec l'utilisation des biocarburants et en grande partie le biodiésel. Une fois de plus, l'Afrique sub-saharienne est considérée comme la base de la matière première. Des programmes de biodiésel se développent un peu partout en Afrique et occupent de grandes surfaces pourtant utiles pour les besoins locaux. De plus en plus les critiques se lèvent pour décrier cette politique et établissent un lien direct entre le développement des biocarburants et la crise alimentaire. Si cette position peut être fondée à première vue, elle peut aussi présenter certaines limites. En effet les paysans africains ont besoin des revenus pour vivre. Or depuis quelques décennies la chute des cours des matières premières sur le marché international a entraîné l'abandon certaines superficies destinées aux cultures de rente. Une faible proportion de ces surfaces a été reconvertie aux cultures vivrières, mais la grande majorité reste abandonnée; ces surfaces sont reconvertibles à la production du biocarburant comme culture de rente. C'est en réalité une aubaine pour les pauvres ruraux qui vivent en dessous du seuil de pauvreté et pour l'Afrique. Elle pourrait par ce truchement produire du carburant vert pour sa sécurité énergétique, s'il en vient que la production Sud-américaine et asiatique inonde le marché; ce qui n'était pas le cas pour le café non consommé sur place, car voué à l'exportation. Cet argument est renforcé par le fait que certains relèvent que le biocarburant de

première génération ne sera qu'un leurre puisqu'il sera rapidement dépassé par le progrès technologique et remplacé par celui de deuxième génération.

Si rien n'est fait pour que le paysan africain puisse en profiter, les multinationales qui se ruent déjà en Afrique pour acquérir des terres et déposséder les ayant-droit, s'installeront et exploiteront ces paysans et même des enfants dans une main d'œuvre presque esclavagiste. C'est un défi pour la Société civile qui se doit de bien analyser la situation de peur de contribuer à une telle injustice.

D'autre part, l'exploitation du biogaz qui est issu de la méthanisation des déchets peut permettre d'éclairer des villages et faire de la cuisine sans couper du bois, si le transfert de technologie est assuré et si les financements sont disponibles.

### *L'énergie hydroélectrique*

Les opportunités de financement créées par ce partenariat vont permettre aux pays de mettre en place des infrastructures lourdes telles que des centrales hydroélectriques et l'extension du réseau de distribution, et même favoriser la coopération énergétique transfrontalière. De même il existe des possibilités de développer des micro et petites centrales pour des communautés reculées, peu rentables pour les fournisseurs traditionnels qui n'y voient pas d'intérêt en terme de rentabilité financière. C'est ce qui est d'ailleurs fait actuellement avec la coopération entre les société civile de l'UE et de l'Afrique, permettant à plusieurs femmes rurales, aux écoles, et aux centres de santé d'avoir accès aux services énergétiques de base.

Par ailleurs, ce partenariat devra prendre en compte le niveau méso qui permettrait l'accès à l'énergie à bon prix des petites unités industrielles locales, si des petites centrales de quelques mégawatts étaient construites avec la perspective de promouvoir l'industrie locale.

Le partenariat UE- Afrique devra donc prendre en compte les aspects plus étendus des politiques d'investissements, de mécanismes de financement pour le secteur énergétique local et de transfert de technologie, et pourquoi pas envisager la participation aux divers fonds de carbone tel le MDP.

La production de l'hydrogène pourrait aussi être arrimée à la mise en place de microcentrales, ce qui permettrait, si la technologie et les moyens sont transférés, de faire de l'Afrique un grand producteur et exportateur de cet énergie pour le transport.

## **V- Rendre le partenariat plus juste pour l'Afrique**

Dans ce jeu, l'UE va pratiquement gagnante, et l'Afrique, bien qu'ayant à travers le NEPAD défini un certain nombre de ses priorités et entretenu une réflexion sur la mise en place d'un réseau régional d'infrastructures, est encore loin de faire le poids devant de surpuissantes multinationales européennes. C'est pour cela que nous proposons à l'UE de définir des mécanismes adaptés d'accès aux fonds et aux technologies propres par l'Afrique ; d'appuyer les pays africains dans la mise en place des politiques et stratégies nationales en matière d'énergie, dans l'amélioration de la gouvernance énergétique et dans la politique de développement économique et de diversification des exportations ainsi que des mesures incitatives en faveur du secteur énergétique national.